

Dijon, 3 Mars 1901.

Berai, mon bon cher ami de m'avoir  
tenu si exactement au courant de toutes les  
complications qui s'agitent dans votre milieu,  
et merci surtout d'avoir si fidèlement suivi mon désir  
je vois, par votre dernière lettre, que l'impression, que  
je m'étais faite de la situation, bien que je la  
connusse assez mal, ne s'éloignait pas trop de la  
réalité et que le Beati possidentes a toute chance  
de se voir une fois de plus. Quelle que soit l'issue,  
je pense pourtant qu'il restera un poste d'aguzzi  
offert à l'un de nos amis. Eugénie me disait hier  
que, d'après un propos tenu à son beau-père  
par le Ministre, ce serait pour Barton. Ceci-ci.

ferait, d'ailleurs, si pressé d'obtenir cette  
satisfaction, que j'ai la désiré bien vivement pour lui  
j'ai bien reçu l'autre jour votre convocation  
pour le 7 Mars. Je ne pourrai assurément pas m'y  
rendre, étant fort pressé jusqu'à Tâgnes pour  
le désir de terminer nos cours complimenter de  
droit international privé, j'en suis au régime  
de 7 heures par semaine et ne songe pas à m'absenter  
des couches bien ni exposer. D'ailleurs, vous  
êtes assez suffisamment communiqué nos  
impressions, à vous et moi, pour n'avoir rien  
de capital à ajouter, dans l'état actuel des choses.  
J'espère bien que le malaise dont vous  
me parlez aura été passager et que vous êtes  
serein en conscience vous en êtes entièrement dégagé  
Avec tous mes souhaits en ce sens, si ce est bon,  
je vous reds ma bien cordiale amitié  
Fr. Gossy

23



Monsieur R. Laclès,

Professeur à la Faculté de Droit.

10 bis, rue du Pré-aux-clercs,

Paris

